

PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le 30 janvier, le conseil municipal de SAINT-MARTIN-EN-VERCORS, dûment convoqué le 23 janvier 2023, s'est réuni à vingt heures trente en session ordinaire à la salle de réunion de la mairie de Saint-Martin-en-Vercors.

Membres en exercice : 10

Présents : 8

Présidence : Andrée SEQUIER

Conseillers municipaux : Jean VIGNON, Lionel DUSSEY, Patricia MOTTIN, Philippe DESFEUX, Lucie VALENTIN, Jean-Christophe DYE, Sandrine BELLIER-BENISTAND

Excusé : Jean-Marie GUILLET

Excusée ayant donné pouvoir : Anaïs IDELON

Nombre de votants : 9

Secrétaire de séance : Lucie VALENTIN

Autre personne présente : Patricia VILLARD (secrétaire de mairie)

Andrée SEQUIER ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance de ce conseil peut se tenir.

➔ **Approbation, du procès-verbal du conseil municipal du 19 janvier 2023**

Le procès-verbal du conseil du 19 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité.

➔ **Délibérations**

- Location d'un cabinet paramédical à l'étage de l'espace santé à M. MATASSONI Robin, psychomotricien, à partir du 1er mars 2023.
- Une vérification des bornes incendies sur la commune est à réaliser en 2023. En 2019, la municipalité a signé une convention avec la mairie de Saint-Laurent-en-Royans pour faire sous-traiter le contrôle des bornes incendies sur la commune. Cette prestation de service comprend le contrôle de la pression, le rapport réglementaire. Il y a lieu de renouveler cette convention.

➔ **Questions diverses**

- Madame le Maire informe le conseil que les associations ont déposé leur demande de subvention 2023 auprès de la commune. Les demandes et un récapitulatif ont été transmis aux élus afin qu'ils puissent en débattre à ce présent conseil. L'attribution définitive sera déterminée lors du vote du budget communal.
- Lors du conseil municipal du 19 janvier 2023, Lucie Valentin a proposé la création d'un groupe de travail pour le projet d'aménagement autour du terrain multi sports. Lucie Valentin sera la référente de cette commission. Andrée Séquier, Jean Vignon, Philippe Desfeux, Lionel Dusserre et Sandrine Bellier-Benistand y seront membres.

- Dans le cadre du projet de rénovation énergétique de la salle des fêtes, Madame le Maire propose au conseil de faire appel à un maître d'œuvre pour le suivi et la coordination des travaux qui auront lieu l'été 2024.
- Madame le Maire informe le conseil que des devis ont été reçus concernant le problème d'évacuation d'une source communale sur un chemin rural au hameau de Tourtre. Ces devis vont être étudiés entre les différentes entités concernées.
- Jean-Christophe Dye informe le conseil qu'une réunion a eu lieu le vendredi 20 janvier dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Peu de participants étaient présents. Il y a été présenté une nouvelle animatrice de l'ABC sur notre secteur et a été retranscrit les actions faites en 2022. En 2023 il sera organisé une sortie à la zone humide d'Herbouilly, la création d'une mare pédagogique à l'Aire Terrestre Éducative des classes de CM1 et CM2 de Saint-Martin est à l'étude.